



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4671

Texte de la question

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Rendez-vous compte, monsieur le ministre de l'éducation nationale : un protocole sanitaire annoncé quelques heures avant la rentrée, modifié près de quatre fois en dix jours, le 30 décembre, le 2 janvier, le 6 janvier ; hier, le personnel et les parents d'élèves apprenaient en direct, à la télévision, son énième version.

Votre politique sanitaire est celle d'une Pénélope en perdition qui défait chaque soir ce qui a été fait le matin, sempiternellement. Et cela, alors que les indicateurs s'affolent : un taux d'incidence qui s'envole, des pénuries partielles de tests, des arrêts maladie à foison chez les enseignants...

M. Alexis Corbière. Elle a raison !

Mme Sabine Rubin. Alors, vous cassez le thermomètre pour faire baisser la fièvre : les cas positifs ne seront plus isolés immédiatement, les tests ne feront plus l'objet de certificats.

Pourtant, ce n'est pas faute de vous avoir prévenu. En mai, puis en octobre et en novembre 2020, et encore en janvier 2021, nous réclamions déjà des purificateurs d'air et des capteurs de CO2 (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*),...

M. Erwan Balanant. Ah !

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

Mme Sabine Rubin. ...la mise en place d'un système de roulement dans les écoles, le recrutement massif de personnel pour assurer l'encadrement des élèves et, désormais, l'achat massif de masques FFP2 ; sans compter la kyrielle d'amendements déposés sur le PLF – projet de loi de finances – et le PLFR – projet de loi de finances rectificative – vous alertant sur les risques de désorganisation qui pesaient sur la rentrée. Avant Noël, je vous ai adressé une question écrite sur le non-remplacement des professeurs absents ; elle est restée lettre morte.

M. Alexis Corbière. Eh oui !

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre, malgré vos attaques, vous ne pouvez plus nous accuser d'être les agitateurs. Le premier agitateur, c'est vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*.) C'est vous qui, par votre constance dans l'improvisation, suscitez partout désordre et chaos. C'est vous qui êtes responsable de la

grande grève du 13 janvier qui mobilisera jusqu'aux inspecteurs académiques. (Mêmes mouvements.)

M. Alexis Corbière. C'est de l'irresponsabilité !

Mme Sabine Rubin. Je n'ai pas la vocation de Jean-Baptiste : crier avec mon groupe dans le désert, très peu pour moi. Entendez-vous, cette fois-ci, les revendications et les propositions de la communauté éducative ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. - Mme Karine Lebon applaudit également.)*

M. Alexis Corbière. Excellente question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Michel Herbillon. Il est désavoué chaque jour !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Madame la députée, vous n'avez pas la vocation de Jean-Baptiste, mais je n'ai pas non plus celle de saint Sébastien : il est trop facile de vouloir concentrer les flèches alors que, si nous avons suivi toutes vos déclarations depuis deux ans, la France serait dans le palmarès qu'évoquait le Premier ministre, car elle aurait été le pays comptant le plus grand nombre de classes fermées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Depuis deux ans, vous prônez toujours la solution de facilité, toujours la démagogie : les classes fermées. *(Protestations sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.)*

M. Pierre Cordier. Arrêtez un peu !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Eh bien, oui, nous assumons notre politique des classes ouvertes. Grâce à elle, la semaine dernière, 95 % des classes sont restées ouvertes. J'étais hier dans l'Essonne, dans une école qui fonctionnait normalement et où la plupart des élèves étaient présents ; c'est à eux que je pense en prenant les décisions que nous prenons.

M. Patrick Hetzel. Vous êtes disqualifié, vous avez été désavoué !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Tout d'abord, je voudrais rappeler une évidence : nous sommes dans une grave crise sanitaire.

Mme Sylvie Tolmont. Depuis deux ans !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ne faisons pas comme si elle ne s'accompagnait pas de problèmes spécifiques. Le premier problème de ce mois de janvier était l'hypothèse d'absences nombreuses et non remplacées ; nous y avons fait face. Vous dites qu'il faut des recrutements ; eh bien, nous avons ouvert l'équivalent de 6 000 ETP - équivalents temps plein -, ce qui nous permet aujourd'hui de remplacer une bonne partie des professeurs absents. *(Protestations sur les bancs du groupe FI.)*

Mme Sylvie Tolmont. Mensonge !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. L'expression « à foison » que vous avez employée au sujet des arrêts maladie est d'ailleurs excessive, et je rends hommage aux professeurs, qui sont suffisamment présents en cette période. Oui, la situation est difficile ; comme prévu, le mois de janvier est rude,...

M. Fabien Di Filippo. Si vous le saviez, pourquoi n'avez-vous pas anticipé ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...mais un certain nombre de mesures ont été prises, dont les tests. Dans ce genre de situation, il y a ceux qui soufflent sur les braises, comme vous le faites depuis le début, et ceux qui maintiennent le cap : c'est ce que nous faisons. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe)*

LaREM. – M. Pierre-Yves Bournazel applaudit également. – Protestations sur les bancs du groupe FI.)

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Vous seriez bien inspiré de revoir mes interventions : cela nous éviterait la pagaille que vous mettez aujourd'hui.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4671

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)